


Klaus Barbie 1987

Mémoires d'un procès



**MÉMORIAL
NATIONAL
PRISON
DE MONTLUC**

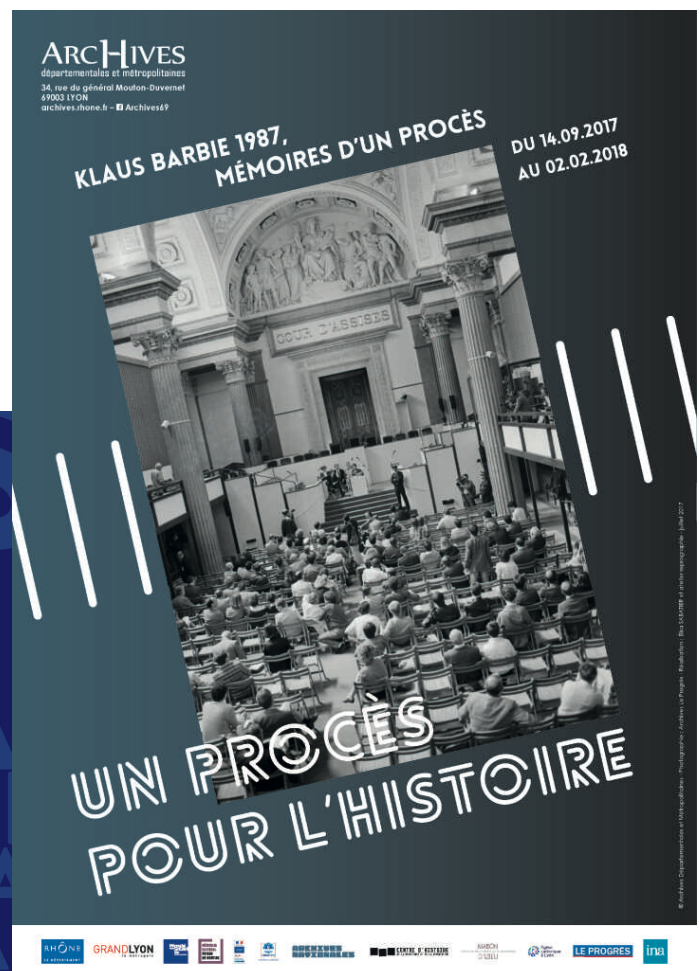
**MONTLUC
UNE PRISON DANS L'HISTOIRE**

**KLAUS
BARBIE
1987
MÉMOIRES
D'UN PROCÈS**

**Visite guidée gratuite
tous les samedis matin
à 10h30 sur réservation**

EXPOSITION AU MÉMORIAL NATIONAL
DE LA PRISON DE MONTLUC
DU 15.09.17 AU 30.06.18
4 rue Jeanne Hachette - 69003 Lyon
www.memorial-montluc.fr

Logos: SGA, MONTLUC, ARCHIVES



ARCHIVES
départementales et métropolitaines
34, rue du général Mouton-Duvernet
69003 LYON
archives.hone.fr - Archives9

**KLAUS BARBIE 1987,
MÉMOIRES D'UN PROCÈS**

**DU 14.09.2017
AU 02.02.2018**

**UN PROCÈS
POUR L'HISTOIRE**

Logos: RHÔNE-ALPES, GRAND LYON, MONTLUC, LE PROGRES, irb

Bruno BERTHIER, 2018

Lyon 2017-2018

2 expositions consacrées au 30^e anniversaire du Procès Barbie



2017

2018

PROGRAMME CULTUREL

EXPOSITIONS

MÉMOIRES D'UN PROCÈS : KLAUS BARBIE 1987, UN PROCÈS POUR L'HISTOIRE

Du 15 septembre 2017

au 2 février 2018

Accès du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (le 1^{er} lundi du mois à partir de 13h).

Visite guidée le mardi à 14 h.

Ouverture possible certains samedis sur demande pour des groupes.

En partenariat avec le Mémorial national de la prison de Montluc, le Mémorial national de la Shoah, les Archives nationales de France, l'Institut national de l'audiovisuel et «Le Progrès».

À partir des archives du procès de Klaus Barbie conservées aux Archives départementales et métropolitaines, désormais librement communicables, et de documents complémentaires issus en particulier du fonds du Mémorial de la Shoah (à Paris) et des Archives nationales de France, l'exposition propose de s'interroger sur la constitution des témoignages de ce procès, son écho à Lyon et au-delà, et ses répercussions à court et à long terme.

Le rassemblement des témoignages commence dès les années d'Occupation, et se poursuit autour d'organismes spécialisés après la Guerre ; c'est en particulier le sens du «Mémorial de l'Oppression» à Lyon. Les victimes entament alors un long travail de reconstitution. Si dès 1972, l'image de Klaus Barbie réfugié en Bolivie apparaît

sur les écrans de télévision, onze années seront encore nécessaires avant qu'il soit ramené et incarcéré sur le sol français, et quatre années avant que s'ouvre le procès pour crime contre l'humanité autour de la rafle au siège de l'UGIF du 9 février 1943, de la déportation des enfants d'Izieu le 6 avril 1944 et de l'organisation du convoi du 11 août 1944.

Le procès s'ouvre le 11 mai pour se clore le 4 juillet 1987 devant la Cour d'assises du Rhône. Pour la première fois, il est filmé dans son intégralité, en application d'une loi votée en 1985, créant les archives audiovisuelles de la Justice, témoignage mais surtout preuve de l'événement, qui rend de manière plus sensible l'émotion de la parole des témoins. L'écho du procès est considérable à Lyon et bien au-delà.

Au-delà du verdict, ce procès, pour l'histoire et la mémoire, ouvre la voie à une réflexion en profondeur sur les événements de la Seconde Guerre mondiale en France et l'accès aux archives de cette période, suscitant des questions qui se poursuivent encore aujourd'hui.

Des ateliers pédagogiques, des visites aux scolaires et des visites guidées peuvent être organisés sur simple demande autour de l'exposition.

Cette exposition est complémentaire de celle présentée aux mêmes dates par le Mémorial national de la prison de Montluc.

Initialement ouverte du 14 septembre 2017 au 2 février 2018, l'exposition a été prolongée jusqu'au 30 avril 2018.

EXPOSITION

Klaus Barbie 1987, Mémoires d'un procès Montluc, une prison dans l'Histoire

À l'occasion des 30 ans du procès, le Mémorial propose une exposition retraçant à la fois le procès de Klaus Barbie, son parcours mais aussi celui de ses victimes. L'exposition, présentée au sein même du chemin de ronde de la prison trouve en ce lieu une résonance particulière. Présentée du 15 septembre 2017 au 30 juin 2018, l'exposition s'accompagne d'une programmation culturelle dont le détail (horaires, dates...) sera diffusé en septembre après l'inauguration de l'exposition.

INAUGURATION

Après une inauguration de l'exposition des Archives Départementales et Métropolitaines à 12h00, le Mémorial inaugurera son exposition jeudi 14 septembre à 18h30 au sein même du site.

Cette inauguration sera suivie, à 21 heures 15, dans la cour de la prison, d'une évocation mémorielle, audiovisuelle et musicale : « Paroles de victimes au procès Barbie » projetée sur la façade du bâtiment cellulaire.

VISITES GUIDÉES

Visites thématiques

Tous les samedis à 10h30, une visite gratuite de l'exposition est proposée sur réservation.

Visites en langue des signes françaises

Réalisées en partenariat avec la société Ex aequo, ces visites ouvertes spécialement aux personnes sourdes et malentendantes leur permettront de découvrir l'exposition.

Visite jeune public

Une découverte de l'exposition pour les scolaires et adaptée aux plus jeunes lors d'événements spécifiques.

Réservations par téléphone au 04 78 53 60 41 ou par mail à reservation@memorial-montluc.fr

CONFÉRENCES

Organisées en partenariat avec les Archives Départementales et Métropolitaines, plusieurs conférences se tiendront dans l'amphithéâtre des archives.

Ophir Levy

les visages de Klaus Barbie, comment filmer un criminel nazi?

Jeudi 21 décembre 2017 à 18h00

Historien du cinéma, Ophir Levy a réalisé, en 2013, une thèse consacrée au traitement cinématographique des camps dans le cinéma français et américain, sous la direction de Sylvie Lindeperg. Il nous parlera ici de la figure de Barbie dans le cinéma.

Les bourreaux (intervenant à définir)

Avril 2017

COLLOQUE INTERNATIONAL

XXXème anniversaire du procès de Klaus Barbie

Organisés par la Chaire UNESCO « Mémoire, Cultures et Interculturalité » de l'Université catholique de Lyon (UCLY), l'Institut GOETHE de Lyon et le Mémorial National de la Prison de Montluc, le colloque et une table ronde souhaite nrevenir sur le procès de Klaus Barbie, ses enjeux et les notions d'État de droit et de Mémoire.

Table ronde au Goethe Institut

Mercredi 25 octobre 2017 à 18h

Colloque international

Jeudi 26 octobre 2017 à 14h

Infos et réservations sur chaireunesco.ucl.y.fr et www.goethe.de

PROJECTIONS

3 projection en partenariat avec le cinéma Comoedia et traitant de la justice seront proposées de novembre 2017 à mars 2018. Des visites thématiques de l'exposition en lien avec le film seront proposées à l'issue de la projection.

Mon meilleur ennemi

de Kevin Mc Donald, 2007

Jeudi 23 Novembre 2017 à 20h

Précédée d'une conférence de Jean-Olivier Viout, substitut du procureur au procès de Klaus Barbie.

Le labyrinthe du silence

de Giulio Ricciarelli, 2014

Mardi 6 Mars 2018 à 9h30 : projection spéciale scolaire

Précédée d'une présentation du film et d'une intervention sur les procès filmés

Music Box de Costa Gavras, 1989

Jeudi 8 mars 2018 à 20h

Précédée d'une présentation du film et de l'exposition du Mémorial

CATALOGUE D'EXPOSITION

Réalisée en partenariat avec les Archives Départementales et Métropolitaines, ce catalogue permet d'approfondir l'exposition et notamment de mettre en lumière plusieurs documents d'archives inédits. Il est disponible sur simple demande auprès du Mémorial.

Le programme détaillé (dates, horaires, intervenants, infos...) sera disponible en octobre sur notre site web.



PROGRAMME CULTUREL 2017-2018

I – Pourquoi commémorer le trentenaire du procès Barbie ?

PRÉFACE

de Jean-Olivier Viout

Adjoint du procureur général au procès Klaus Barbie
Président du conseil d'orientation du Mémorial National
de la prison de Montluc

Le 5 février 1983, en provenance de Bolivie où il avait été capté, l'ex officier SS Klaus Barbie retrouvait la prison de Montluc, lieu d'enfermement des victimes de la répression sauvage qu'il avait conduite à Lyon de novembre 1942 à septembre 1944, en sa qualité de chef de la Gestapo. Prenait fin une traque de près de 40 années de celui qu'on désignait sous le vocable de « boucher de Lyon ». Écroué dans l'enceinte carcérale emblématique des exactions qu'il avait perpétrées ou commanditées, Barbie était enfin contraint de devoir répondre de celles-ci devant la Justice française. Ce procès a été conduit voici précisément 30 ans et donne lieu à une exposition au sein de la prison de Montluc devenue Mémorial national.



Jean-Olivier Viout devant le tribunal en 1987 © DR
Bibliothèque municipale de Lyon / Huton Jean-Marie /
P0759 F1GRPT0281 01

Pourquoi commémorer ce trentenaire ? Et à l'intention de qui ? La réponse tient en un mot : faire rappel à mémoire des leçons du procès de Klaus Barbie et notamment à la jeune génération née postérieurement au procès. Tel est le parti pris des concepteurs de cette exposition.

Rappeler tout d'abord comment un adolescent sain de corps et d'esprit peut devenir en peu d'années, le zélé serviteur d'un fanatisme fou et sanguinaire. Rappeler ensuite qu'un état de droit donne réponse aux crimes les plus extrêmes non point par le recours à un acte de vengeance pseudo réparateur, mais par un acte de Justice public, au terme d'un procès équitable.

L'exposition rappelle opportunément que Barbie a été jugé par une cour d'assises « ordinaire », composée de jurés « ordinaires » et dans le respect de la procédure « ordinaire ». Cette première condamnation par la France du crime contre l'Humanité qui en a été l'issue, tire sa force du respect de ces principes.

Approcher la personne de Barbie... découvrir comment le fanatisme est parvenu à faire tomber dans son esprit toute barrière morale... découvrir comment la machine judiciaire française, après des années d'impuissance, est parvenue à donner à ses victimes le lieu et le moment leur permettant enfin de vaincre l'indicible pour témoigner de leur vécu...c'est l'objectif que s'assignent successivement les différentes sections de cette exposition au service du « plus jamais ça ! ».

Jean-Olivier Viout

Préface du Dossier de presse de l'exposition « Montluc une prison dans l'histoire. Klaus Barbie 1987. Mémoires d'un procès », Mémorial National Prison de Montluc, 2017, 11 p., p. 2

II – Le Mémorial national de la Prison Montluc

LA PRISON DE MONTLUC

HAUT LIEU DE LA MÉMOIRE NATIONALE

Décidée en 1914, la construction de la prison militaire de Montluc n'intervient qu'une fois la Première Guerre mondiale terminée, en 1921. Très peu utilisée, elle est rapidement prêtée à la justice civile en 1926, qui l'utilise jusqu'en 1932, date à laquelle elle ferme ses portes et est abandonnée pendant près de 7 ans.

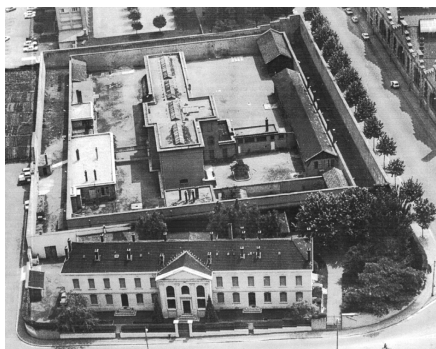


Photo aérienne de la prison de Montluc et du tribunal militaire, juillet 1975. © DR

Dès le début de la Seconde Guerre mondiale, la prison rouvre logiquement ses portes à la fin de l'année 1939. Outre les justiciables militaires condamnés et prévenus, espions, on retrouve à Montluc à partir de cette période les premiers détenus politiques, victimes des premières juridictions d'exceptions, essentiellement des militants communistes.

Suite à la débâcle et à la signature de l'armistice le 22 juin 1940, la prison de Montluc, située en zone libre, conserve son statut militaire. Elle devient également un outil de répression au service du régime de Vichy et de nombreuses nouvelles juridictions d'exceptions. Y sont alors internés, non seulement des opposants politiques mais également les premiers résistants opposés au régime de Vichy et à l'Allemagne nazie. On dénombre alors entre 300 et 400 détenus à Montluc pour une capacité théorique de 127 places.

L'invasion de la zone libre le 11 novembre 1942 suite au débarquement anglo-américain le 8 novembre 1942 change la donne à Lyon. L'arrivée de l'armée et des services de police

allemands entraîne une répression de plus en plus violente et la prison de Montluc est officiellement réquisitionnée par la Wehrmacht le 17 février 1943. En dépit de ce statut militaire, la prison passe rapidement sous le contrôle de la Gestapo et de Klaus Barbie. Progressivement, résistants et opposants politiques sont rejoints par des Juifs, otages, réfractaires au STO et quelques droit-commun arrêtés dans la région Rhône-Alpes. Ils sont internés à Montluc dans l'attente d'une déportation ou une exécution. Entre le 17 février 1943 et le 24 août 1944, date de la libération de la prison, ce sont près de 10 000 personnes qui sont internées à Montluc.

Surpeuplée à partir du printemps 1944 avec près de 1300 internés, la prison constitue une première étape dans le processus de déshumanisation voulu par les nazis et une antichambre vers la déportation et les exécutions.



Photo de la «baraque aux Juifs» dans la cour de la prison de Montluc, après-guerre © DR

Suite aux débarquements de Normandie puis de Provence et devant l'imminence de la défaite, les exécutions sommaires se généralisent et au moins 635 internés sont massacrés en différents lieux de la région lyonnaise, avant la libération de la prison par la Résistance le 24 août 1944.

Dès sa libération, la prison est abandonnée pendant quelques jours avant la libération de la ville de Lyon, le 3 septembre puis rouverte pour les soldats allemands, gestapistes, miliciens et collaborateurs. Ce sont près de 900 personnes qui sont détenues à Montluc à la fin de l'année 1944.

Cédée à la justice civile le 27 décembre 1947, Montluc reste cependant une prison à part. Elle continue d'accueillir les condamnés par le tribunal militaire de Lyon jusqu'à sa dissolution en 1982.



Bâtiment cellulaire, prison de Montluc, 1960-1970 © DR

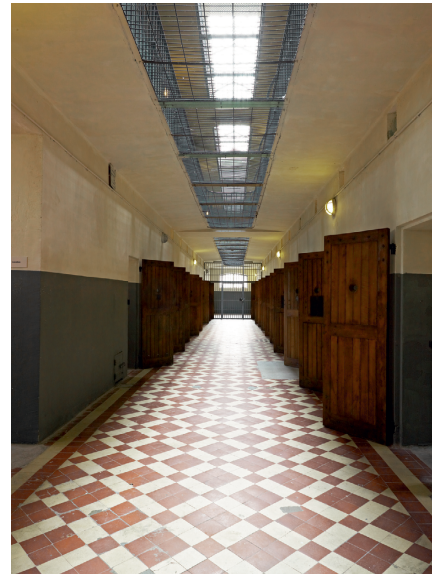
Le 5 février 1983, au lendemain de l'arrestation de Klaus Barbie en Guyane française et de son transfert en métropole, Klaus Barbie est à la demande du Garde des Sceaux, Robert Badinter, écroué symboliquement à Montluc.

Près de 40 ans après son départ de Lyon, Barbie est enfermé dans la prison dont il fut l'un des responsables de février 1943 à août 1944 et qui servit de lieu d'internement à tant de ses victimes.

Après une semaine symbolique de détention, Barbie est transféré à la prison Saint-Joseph dans un quartier sécurisé en attente de son procès.

Dès 1997, la prison de Montluc devient une maison d'arrêt pour femmes et ce jusqu'à sa fermeture en février 2009.

Plusieurs associations telles que l'Association des Rescapés de Montluc et l'Association des Fils et Filles Déportés Juifs de France, soutenues par les pouvoirs publics, font pression dès 2004 pour sauvegarder la prison. Inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques le 25 juin 2009, la prison est ensuite rénovée puis ouverte au public à partir de 2010 en tant que Haut Lieu de la Mémoire Nationale, géré par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du Ministère des armées.



Espace cellulaire, aile des condamnés, prison de Montluc, 2013 © Frédéric Bellay, ONACVG

Dossier de presse de l'exposition « Montluc une prison dans l'histoire. Klaus Barbie 1987. Mémoires d'un procès », Mémorial National Prison de Montluc, 2017, 11 p., pp. 3-4

KLAUS BARBIE

BIOGRAPHIE

ITINERAIRE D'UN JEUNE NAZI

Né le 25 octobre 1913 à Bad Godesberg au sud de Bonn, Klaus Barbie fréquente l'école primaire où son père est instituteur. Dès ses 19 ans, il s'engage dans les jeunesses hitlériennes où il devient chef de patrouille.

Après une période comme volontaire au service du travail à partir de 1933, Barbie intègre finalement la SS le 1er octobre 1935 puis le parti nazi en 1937.

D'abord affecté au SD de Berlin, il est ensuite envoyé au Pays-Bas en 1940 où il est en charge de la traque des émigrés allemands, des Juifs et des francs-maçons.

Arrivé en France en mai 1942, Barbie prend le commandement d'une unité du SIPO-SD de Dijon, à Gex avant d'être muté à la tête de la section IV du SIPO-SD de Lyon à la suite de l'invasion de la zone libre le 11 novembre 1942.



École des services de santé militaire au 14 avenue Berthelot. Siège de la Gestapo d'avril 1943 au 26 mai 1944. © DR

LE BOUCHER DE LYON

D'abord installés dans l'hôtel Terminus près de la gare de Perrache, Barbie et la section IV (Gestapo) s'installent dans l'école de santé militaire à partir du mois d'avril 1943.

À la tête de la Gestapo, Klaus Barbie est en charge de la lutte contre les « ennemis du Reich » : communistes, résistants et Juifs. Bénéficiant d'une autonomie assez importante, il mène de front répression contre les résistants et traque contre les Juifs. Il est impliqué personnellement dans un grand nombre d'opérations.

L'efficacité de son service repose notamment sur l'utilisation de services auxiliaires français,

membres de l'ultra collaboration et intégrés à la Gestapo, tels que la « Bande à Francis » dirigée par Francis André et forte de plusieurs dizaines de membres actifs. Responsable de très nombreuses déportations, il participe également au massacre d'au moins 635 détenus de la prison de Montluc entre avril et août 1944.

LA FUITE

Blessé en août 1944, Barbie est transféré en Allemagne et après avoir participé à la mise en place d'un réseau d'anciens nazis, il est recruté par les services secrets américains en avril 1947 et pour lesquels il travaille jusqu'en mars 1951.

Exfiltré en Bolivie au printemps 1951, Klaus Barbie, désormais Klaus Altmann débute une nouvelle vie. Grâce à de nombreux contacts, il parvient à se lancer dans différentes affaires qui gravitent progressivement autour du trafic d'armes et de drogue. Parallèlement, il travaille pour différents services policiers sud américains mais aussi pour les services secrets ouest-allemands et américains.

Son expérience de l'espionnage, son anti-communisme et ses contacts sont très recherchés et font de lui un homme important et influent qui obtient même le grade de lieutenant colonel en juillet 1980.

LA TRAQUE

La décision des tribunaux allemands de classer le dossier de Barbie en 1971 entraîne une mobilisation en France, notamment d'un couple. Beate et Serge Klarsfeld découvrent et font alors connaître plusieurs documents confirmant le passé nazi de Klaus Altmann.

Une demande d'extradition française est rejetée le 6 décembre 1974, en l'absence de conventions d'extradition et de la protection de Barbie par la dictature bolivienne. Cependant, le retour de la démocratie en Bolivie le 10 octobre 1982 permet finalement à la France d'œuvrer pour obtenir, non son extradition mais son expulsion de Bolivie vers la Guyane française en février 1983.

Arrêté puis transféré en métropole, Barbie arrive finalement à Lyon et est écroué symboliquement à la prison Montluc le 5 février 1983.

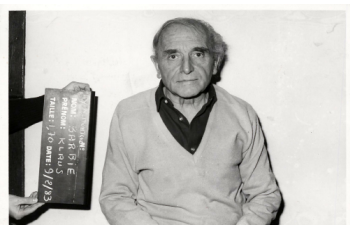


Photo de Klaus Barbie détenu à Montluc, février 1983 © Arch. dép. Rhône 4544 W 11

LE PROCÈS

Plus de 4 ans après son arrivée à Lyon et près de 3 ans d'instruction, le procès de Klaus Barbie débute à Lyon le 11 mai 1987.

Déjà jugé et condamné par contumace à la peine de mort par des tribunaux militaires français en 1952 et 1954 pour crimes de guerre, Klaus Barbie ne pouvait plus être inquiété par la justice française à l'issue d'une prescription de 20 ans.

L'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité a ainsi permis d'engager une nouvelle poursuite contre Barbie, sous la qualification de crimes contre l'humanité et pour des faits non visés dans les précédentes procédures.

3 nouveaux chefs d'accusations principaux sont retenus à l'occasion de ce procès :

- La rafle de l'Union générale des israélites de France (UGIF) le 9 février 1943, rue Sainte-Catherine à Lyon.
- L'arrestation et la déportation des 44 enfants juifs et 7 accompagnants de la colonie des enfants d'Izieu.
- La déportation d'environ 650 personnes par le convoi du 11 août 1944, dernier convoi de déportation parti de Lyon.

C'est la cour d'assises du Rhône qui est chargée de ce procès et qui devant l'impossibilité de le tenir dans la salle d'audience historique, décide de le délocaliser exceptionnellement dans la salle des pas perdus du tribunal, grâce à un aménagement architectural temporaire.

Ce procès est également le premier intégralement filmé de l'histoire de la justice française grâce à une loi votée le 11 juillet 1985.

André Cerdini, préside la cour d'assises assisté de deux assesseurs. L'accusation est assurée par le procureur général Pierre Truche, assisté du substitut général Jean-Olivier Viout. Le jury est composé de neuf citoyens tirés au sort. Ce sont quatre femmes et cinq hommes, issus de différentes catégories socioprofessionnelles et n'ayant pas connu la période de la Seconde Guerre mondiale.



Rassemblement des avocats devant la prison de Montluc des parties civiles à la veille de l'ouverture du procès de Klaus Barbie © Bibliothèque municipale de Lyon, Fonds Lyon Figaro / Quinones Marcos / P0741F1G1RPT1958 01

149 victimes de Barbie se constituent parties civiles pour ce procès, représentées par 39 avocats. On retrouve parmi eux de nombreuses figures des barreaux de Lyon et Paris telles que Me Klarsfeld, Dumas ou Jakubowicz. La défense quant à elle est assurée par Me Jacques Vergès assisté dans les derniers jours du procès, par deux autres avocats, Me Jean-Martin Mbemba (Congolais) et Me Nabil Bouaita (Algérien).

Le 4 juillet 1987 à 00h10, à l'issue d'un procès de 37 audiences et plus de 190 heures, Klaus Barbie est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. Il devient le premier condamné en France pour crimes contre l'humanité. Il faut attendre 1994 pour voir un Français, Paul Touvier, condamné pour le même chef d'accusation.

Incarcéré à la prison Saint-Joseph de Lyon où il est détenu depuis le 12 février 1983. Il meurt d'un cancer en prison le 25 septembre 1991.

KLAUS BARBIE

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

25 octobre 1913	Naissance à Bad Godesberg en Allemagne.
1933	Barbie intègre les jeunesses hitlériennes.
1er octobre 1935	Il intègre la SS et est affecté au SD à Berlin.
1937	Adhésion au parti nazi.
Avril 1940	Mutation aux Pays-Bas dans les SD de La Haye et Amsterdam.
Mai 1942	Mutation dans le pays de Gex puis à Dijon.
Novembre 1942	Il prend la tête de la Section IV du SIPO-SD de Lyon.
9 février 1943	Rafle de 83 personnes juives à l'UGIF, rue Sainte Catherine à Lyon.
6 avril 1944	Rafle de 44 enfants et 7 adultes à la colonie des enfants d'Izieu.
Avril-Août 1944	Exécution d'au moins 635 détenus de Montluc sur plus de 20 lieux de massacres en région lyonnaise.
11 août 1944	Départ du dernier convoi de déportation de Lyon.
Fin août 1944	Blessé, Barbie est transféré en Allemagne.
Octobre 1945	Il participe à la création d'un réseau d'entraide d'anciens nazis.
Avril 1947	Klaus Barbie intègre les services secrets américains du CIC.
23 mars 1951	Barbie est exfiltré vers l'Amérique du sud sous le nom de Klaus Altmann.
7 octobre 1957	Klaus Altmann obtient la nationalité bolivienne.
29 avril 1952	Klaus Barbie est condamné à mort par contumace par le tribunal militaire de Lyon.
25 novembre 1954	Il est condamné à mort une seconde fois par le tribunal militaire de Lyon.
1966	Altmann devient agent secret pour les services secrets Ouest-Allemands du BND.
Juin 1971	Le procureur de Munich abandonne les poursuites à l'encontre de Klaus Barbie.
5 juillet 1973	La cour suprême de La Paz rejette la demande d'extradition française.
4 février 1983	Barbie est expulsé vers la Guyane française et transféré en métropole.
5 février 1983	Klaus Barbie est incarcéré à la prison de Montluc de Lyon.
12 février 1983	Barbie est transféré à la prison Saint-Joseph de Lyon.
11 mai 1987	Ouverture du procès de Klaus Barbie à la cour d'assises de Lyon.
4 juillet 1987	Klaus Barbie est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour crimes contre l'humanité.
25 septembre 1991	Décès de Klaus Barbie.

Dossier de presse de l'exposition « Montluc une prison dans l'histoire. Klaus Barbie 1987. Mémoires d'un procès », Mémorial National Prison de Montluc, 2017, 11 p., pp. 5-7

IV – Klaus Barbie et son procès lyonnais, bibliographie



Sélection bibliographique établie par le Centre de documentation du Mémorial de la Shoah à l'occasion de l'exposition « Klaus Barbie le procès. Lyon 1987 » coréalisée avec le service des Archives du Rhône et de la Métropole de Lyon, le service des Archives Nationales et l'Institut National de l'audiovisuel, pour être présentée dans les locaux parisiens du Mémorial du 30 avril 2017 au 15 octobre 2017 ; (remise en forme et complément par Bruno Berthier, 2018).

- ARON Raymond, *Essais sur la condition juive contemporaine. Textes réunis et annotés par Perrine Simon-Nahum*, Paris, Éd. de Fallois, 1989, 318 p.
- AUBRAC Raymond, *Où la mémoire s'attarde*, Paris, Odile Jacob, 1996, 384 p.
- BAYNAC Jacques, *Présumé Jean Moulin, juin 1940 - juin 1943. Esquisse d'une nouvelle histoire de la Résistance*, Paris, Grasset, 2007, 936 p.
- BISCARAT Pierre-Jérôme, *Les Enfants d'Izieu, 6 avril 1944. Un crime contre l'humanité*, Grenoble, Le Dauphiné - Musée dauphinois, 2003, 51 p. ; *Dans la tourmente de la Shoah. Les enfants d'Izieu*, Paris, Michel Lafon, 2008, 299 p. ; *D'Izieu à Auschwitz. L'histoire de deux enfants dans la Shoah*, Paris, Libro Document, J'ai Lu, 2014, 94 p.
- BOGATSVO Jules, *Les Nazis après le nazisme. Où sont et que font aujourd'hui les anciens chefs nazis ? Traduction d'Yves Tallefer*, Paris, Éd. de Vecchi, 1973, 295 p. + 8 p. de planches.
- BOWER Tom, *Klaus Barbie. Itinéraire d'un bourreau ordinaire. Traduit par Jean Rowley et Claude Yelnick. Postface de Serge Klarsfeld*, Paris, Calmann-Lévy, 1984, 280 p. + 8 p. de planches ; (traduction française de *Klaus Barbie. The bucher of Lyon*, 1984).
- CAUSSE Rolande, *Les Enfants d'Izieu. Au malheur de mes onze ans*, Paris, Petit Point, Seuil, 1989, 95 p. et *Les Enfants d'Izieu*, Paris, Tempus, Syros jeunesse, 2004, 108 p. ; (romans « jeunesse »).
- CHAUUVY Gérard, *Histoire secrète de l'Occupation*, Paris, Documents Payot, Payot, 1991, 350 p. et *Aubrac. Lyon 1943*, Paris, Albin Michel, 1997, 457 p.
- COHEN Robert, *L'Enfant souillé. 55 ans après*, Paris, Ed. Pascal, 2009, 167 p.
- DAMBLON Emmanuelle, « **La plaidoirie de Maître Jakubowicz au procès Barbie : l'universalité du droit dans la singularité de fait** », *L'éloquence judiciaire. Préceptes et pratiques. Grandes plaidoiries passées et contemporaines. (dir. Anne Vibert)*, Paris, Carré Droit, Litec, 2003, 223 p., pp. 169-183.
- DAVID Renée, *Traces indélébiles. Mémoires incertaines. Préface de Raymond Aubrac*, Paris, Graveurs de Mémoire, L'Harmattan, 2008, 372 p.
- DELARUE Jacques, « **Un SS nommé Barbie** », *L'Histoire*, n° 82, Paris, Société d'Éditions Scientifiques, 1985, pp. 52-63 ; (« dossier » paru dans le numéro d'octobre 1985 de la revue mensuelle).
- DORÉ-RIVÉ Isabelle (dir.), *Une ville dans la guerre, Lyon 1939-1945. Les collections du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation*, Lyon, Fage Éditions, 2012, 190 p.
- DOUGLAS Lawrence, *The Memory of judgment. Making Law and History in the trials of Holocaust*, New Haven, Yale University Press, 2001, VIII + 318 p.
- FIGUERAS André, *Les quatre secrets de Barbie*, Paris, Publications A. Figueras, 1987, 157 p.
- FINKIELKRAUT Alain, *La mémoire vaine. Du crime contre l'Humanité*, Paris, NRF Essais, Gallimard, 1989, 125 p.
- FOUREZ Frédérique, *Le Procès de Klaus Barbie vu par la presse française et ouest-allemande. Suivi d'une étude sur le révisionnisme en France et en RFA*, Université de l'État à Mons, École d'Interprètes Internationaux, 1987, 168 p. dactylographiées ; (mémoire de licence en traduction).

FROSSARD André, *La maison des otages. Fort Montluc, prison allemande*, Fayard, 1945, 191 p., (nombreuses rééditions ultérieures) ; *Le Crime d'être né. Témoignage au procès Barbie. Texte présenté par Christian Charrière-Bournazel*, Paris, Les Carnets DDB, Desclée de Brouwer, 1997, 51 p. ; *Le crime contre l'humanité*, Paris, Robert Laffont, 1997, 96 p.

FUCHS Gottlieb, *Le Renard. 30 ans après, l'interprète de Barbie parle*, Paris, Albin Michel, 1973, 250 p.

GAUTHIER Paul, *Chronique du procès Barbie pour servir la Mémoire. Préface du Cardinal Decourtray et de Marek Halter, dessins de René Diaz*, Paris, L'Histoire à vif, Éd. du Cerf, 1988, 504 p. ; (reproduction annotée et commentée d'articles de la presse française du 3 mai au 4 juillet 1987).

HARZER Philippe, *Klaus Barbie et la Gestapo en France*, Paris, Le Carrousel FN, 1983, 249 p. + 16 p. de planches.

HOYOS Ladislav (de), *Barbie*, Paris, R. Laffont, 1987, 363 p. + 24 p. de planches.

JEAN Jean-Paul et SALAS Denis (dir.), *Barbie, Touvier, Papon. Des procès pour la Mémoire*, Paris, Mémoires / Histoires, Autrement, 2002, 204 p.

KAHN Annette, *Robert et Jeanne. A Lyon sous l'Occupation*, Paris, Payot, 1990, 168 p. et *Personne ne voudra nous croire*, Paris, Bibliothèque Scientifique, Payot, 1991, 178 p.

KLARSFELD Beate, *Partout où ils seront*, Paris, Ed. Spéciale, 1972, 437 p.

KLARSFELD Serge, *Les enfants d'Izieu. Une tragédie juive*, Paris, AZ Repro, 1984, 127 p. ; *The children of Izieu. A human Tragedy*, New York, Harry N. Abrams, Inc. Publishers, 1985, 134 p. ; *La Rafle de la rue Sainte-Catherine à Lyon le 9 février 1943*, Paris, Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France, 1987, 71 p. ; *Georgy. Un des 44 enfants de la maison d'Izieu*, Paris – New York, Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France - Beate Klarsfeld Foundation, 1997, 48 p. ; *En souvenir de Georgy. Lettres et dessins de la maison d'Izieu*, New York, Aperture Foundation, 2001, 60 p. ; *Le Combat d'une vie : 25 ans à traquer les nazis*, Paris, Libro Document, J'ai Lu, 2015, 66 p. ; *Recueil de documents sur Barbie*, s. l. et s. d., non paginé.

KLARSFELD Serge et Beate, *Die Kinder von Izieu. Eine Jüdische Tragödie*, Berlin, Hentrich, 1991, 188 p.

Le procès Barbie, Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation, s. d., 85 p.

LESÈVRE Lise, *Face à Barbie. Souvenirs-cauchemars de Montluc à Ravensbrück. Préface de Geneviève de Gaulle-Athonioz*, Paris, Destins vécus, Nouvelles éditions du Pavillon, 1987, 156 p.

LÉVY Bernard-Henry (dir.), *Klaus Barbie. Archives d'un procès*, Paris, Librairie générale française, 1987, 382 p.

LOFTUS John, *L'Affreux secret. De Gehlen à Klaus Barbie. Quand les Américains recrutèrent des espions nazis*, Paris, Plon, 1985, 246 p.

McFARREN Peter et FADRIQUE Iglesias, *The Devil's agent. Life, Times and Crimes of Nazi Klaus Barbie*, Xlibris US, 2014, 624 p.

MERINDOL Pierre, *Barbie. Le Procès*, Lyon, Éd. La Manufacture, 1987, 378 p.

- MISSIKA Dominique, *L'institutrice d'Izieu*, Paris, Essais, Seuil, 2014, 252 p.
- MOREL Guy, *Barbie, pour mémoire*, Paris, Fédération Nationale des Déportés Internés résistants et Patriotes, 1986, 173 p.
- MORGAN Ted, *An Uncertain Hour. The French, the Germans, the Jews, the Klaus Barbie Trial and the City of Lyon*, London, The Bodley head, 1990, 416 p.
- MURPHY Brendan, *The Butcher of Lyon. The Story of infamous Nazi Klaus Barbie*, New York, Empire Books, 1983, 336 p.
- NIVELLE Pascale et CHALANDON Sorj, *Crimes contre l'humanité. Barbie, Touvier, Bousquet, Papon. Préface de Robert Badinter*, Paris, Plon, 1998, 517 p.
- PARIS Erna, *L'Affaire Barbie. Analyse d'un mal français. Traduction française par Amale Naccache*, Paris Ramsay, 1985, 319 p.
- PÉAN Pierre, *La Diabolique de Caluire*, Paris, Fayard, 1999, 261 p.
- POIROT-DELPECH Bertrand, *Monsieur Barbie n'a rien à dire*, Paris, Collection Blanche, Gallimard, 1987, 168 p.
- Procès Barbie. L'Agence-France Presse raconte*, Paris, Agence France-Presse, 1987, 263 p.
- RAFFAËLLI-PÉRAUDIN Laure, *Maison d'Izieu. L'esprit du lieu*, Lyon, Nouvelles éditions Scala, 2015, 63 p.
- ROSENBAUM Alan S., *Prosecuting nazi war criminals*, Boulder, Westview Press, 1993, 144 p.
- RUBY Marcel, *Klaus Barbie : De Montluc à Montluc*, Lyon, Histoire de la France, L'Hermès, 1983, 263 p + 30 p. de planches ; *Résistance et contre-résistance à Lyon et en Rhône-Alpes. Préface de Jean-Jacques de Bresson*, Lyon, Horvath, 1995, 731 p.
- RYAN Allan A, *Klaus Barbie and the United States Government. The report, with Documentary Appendix, to the Attorney General of the United States*, US Department of Justice, Criminal division, 1983, 248 p., (dactyl.).
- SANCHEZ SALAZAR Gustavo et REIMANN Elisabeth, *Comment j'ai piégé Klaus Barbie. Préface de Gilles Perrault*, Paris, Document, Messidor, 1987, 199 p. + 8 p. de planches.
- SCHITTLY Richard, *Izieu, l'innocence assassinée*, Seyssel, Comp'act, 1994, 167 p.
- SKORKA-JACUBERT Régine, *Fringale de vie contre usine à mort. (Entretiens réalisés et mis en forme par Jean Henrion)*, Paris, Collection Témoignage de la Shoah (Fondation pour la Mémoire de la Shoah), Éd. du Manuscrit, 2009, 251 p.
- SPIRE Antoine, *Ces enfants qui nous manquent. Izieu, 6 avril 1944. Préface d'Élie Wiesel*, Paris, Maren Sell, 1990, 169 p. + 8 p. de planches.
- STEINACHER Gerald et DURAN Simon, *Les nazis en fuite. Croix-Rouge, Vatican, CIA*, Paris, Synthèses historiques, Perrin, 2015, 462 p.
- TRUCHE Pierre (dir.), *Juger les crimes contre l'humanité. Actes du colloque des 10, 11, 12 octobre 2007*, ENS - Lettres et sciences humaines, ENS éditions, 2009, 262 p.

VALMONT Frédéric, **Un criminel nommé Klaus Barbie**, Paris, Éditions Justine, 1987, 190 p.

VERGÈS Jacques et BLOCH Étienne, **La face cachée du procès Barbie. Compte-rendu des débats de Ligoure**, Samuel Tastet, 1983, 96 p.

WIDEL Jonathan, **Jacques Vergès, Devil's advocate. A psychohistory of Vergès's judicial strategy**, Montréal, Thesis of the degree of Doctor of Civil Law, Faculty of Law, McGill University, 2012, 329 p. (dactyl.).

ZEITOUN Sabine (avec la collaboration de Dominique FOUCHER), **Jean Moulin. Unificateur de la Résistance**, Lyon, Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation, 1993, 108 p.

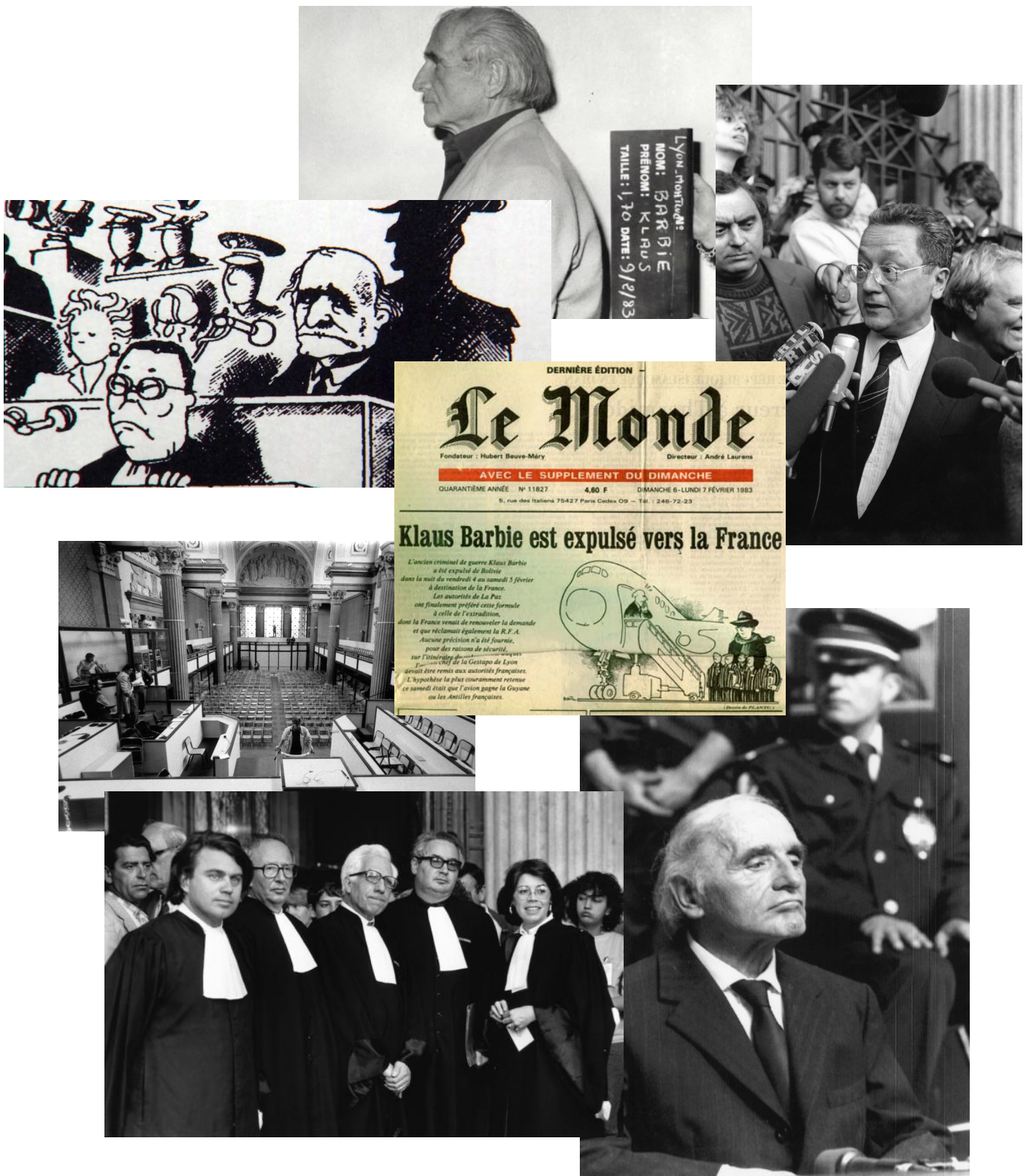
ZLATIN Sabine, **Mémoires de la Dame d'Izieu. Avec sa déposition au procès Barbie et les témoignages de Gabrielle Perrier et de Samuel Pintel. Avant-propos de François Mitterrand**, Paris, Collection Témoins, Gallimard, 1993, 180 p. + 20 p. hors texte.

V – Livret-catalogue de l'exposition Klaus Barbie 1987. Mémoires d'un procès



Publication :
Mémorial National de la Prison Montluc,
Lyon, 2017, 112 p.

VI – Klaus Barbie et son procès lyonnais, documents multimédias



Sélection de ressources documentaires (extraits d'émissions télévisuelles ou radiophoniques, films ou extraits de films documentaires, dossiers multimédias, etc.) établie par Bruno Berthier, 2018.

A – La longue traque de Klaus Barbie, alias Klaus Altman (1945-1983)

Altman ou Barbie ? (Plein Cadre, ORTF, 18 février 1972 ; 23') :

<http://www.ina.fr/video/CAF93019467/altman-ou-barbie-video.html>

Barbie : sa deuxième vie (Caméra 2, Antenne 2, 4 mai 1987 ; 53') :

<http://www.ina.fr/video/CAB87017368/barbie-sa-deuxieme-vie-video.html>

Barbie, le passé au présent (Documentaire de France Région 3 Lyon, 9 mai 1987 ; 50') :

<http://www.ina.fr/video/LYC8705120490/barbie-le-passe-au-present-video.html>

Procès Barbie : l'amnésie (Dimanche Magazine, Antenne 2, 20 mars 1983 ; 8') :

<http://www.ina.fr/video/CAB8300324201/proces-barbie-l-amnesie-video.html>

Conférence de presse de Beate Klarsfeld à son retour de Bolivie (JT de 20 h, ORTF, 9 mars 1972 ; 3' 20') :

<http://www.ina.fr/video/CAF90040275/conference-de-presse-beate-klarsfeld-video.html>

Interview de Klaus Barbie, emprisonné en Bolivie, peu avant son extradition (Journal de 20 h, Antenne 2, 30 janvier 1983 ; 4') :

<http://www.ina.fr/video/CAB8300158901/interview-barbie-video.html>

Spéciale Barbie (Émission spéciale d'Antenne 2 Midi, Antenne 2, 12 mars 1983 ; 21') :

<http://www.ina.fr/video/CAB8300633601/speciale-barbie-video.html>

Opération Barbie, affaire d'États, (Documentaire de Bertrand Delais, Arte France / Siècle Production, 2014, 52') :

<https://www.youtube.com/watch?v=ByXwFdss6qU>

La traque de Klaus Barbie, le boucher de Lyon (Affaires sensibles — une émission de Fabrice Drouelle avec Beate Klarsfeld, France Inter, 20 mai 2015 ; 55') :

<https://www.franceinter.fr/emissions/affaires-sensibles/affaires-sensibles-20-mai-2015>

B – Le Procès Barbie (Lyon 1987)

Robert Badinter évoque l'opportunité d'une retransmission télévisée du procès de Klaus Barbie (Journal de 20 h, Antenne 2, 28 février 1983 ; 2') :

<http://www.ina.fr/video/CAB90033702/badinter-sur-le-proces-klaus-barbie-video.html>

Les préparatifs matériels du Procès Barbie au Palais de justice de Lyon (Journal de 20 h, Antenne 2, 11 avril 1987 ; 2') :

<http://www.ina.fr/video/CAB87013911/barbie-video.html>

Ouverture du Procès Barbie (Émission spéciale d'Antenne 2 Midi, Antenne 2, 11 mai 1987 ; 21') :

<http://www.ina.fr/video/CAB87018494/ouverture-proces-barbie-video.html>

Klaus Barbie quitte l'audience au 3^e jour de son procès (Reportage du 19/20, France 3 Lyon, 13 mai 1987 ; 51'') :

<http://www.ina.fr/video/CAC01037368/proces-barbie-video.html>

Fin du réquisitoire du Procureur Général Pierre Truche, le 30 juin 1987 (Everytube, extrait vidéo de l'enregistrement officiel du procès de Klaus Barbie ; 47' 10'') :

<https://www.everytube.de/watch/dailymotion/x5ui6h0>

Prononcé de la condamnation à perpétuité de Klaus Barbie (Journal de 20 h, Antenne 2, 4 juillet 1987 ; 2') :

<http://www.ina.fr/video/CAB87024288/condamnation-a-perpetuite-pour-klaus-barbie-video.html>

[Extraits de la] Plaidoirie [des 1^{er} et 3 juillet 1987] de Jacques Vergès au procès de Klaus Barbie (You Tube, extraits vidéos de l'enregistrement officiel du procès de Klaus Barbie ; Partie 1 – 1 h 35' 20'' et Partie 2 – 49') :

<https://www.youtube.com/watch?v=voU62pHZ1dc>

https://www.youtube.com/watch?time_continue=96&v=XHZWPsCVx1Y

Jacques Vergès : « Je défends Barbie » (Bain de Minuit, La Cinq, 27 mai 1988 ; 13') :

<http://www.ina.fr/video/I08079899/jacques-verges-je-defends-barbie-video.html>

Les temps forts du procès Barbie (JT France 3 Rhône-Alpes, France 3, 4 juillet 1987 ; 8') :

<http://www.ina.fr/video/LYC8707050981>

Sorj Chalandon : « je me souviens du procès de Klaus Barbie » (Mémoire vive, France Info, 23 mai 2014 ; 8') :

https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/memoire-vive/sorj-chalandon-je-me-souviens-du-proces-de-klaus-barbie_1761967.html

Le procès Klaus Barbie (Affaires sensibles — émission de Fabrice Drouelle avec Serge Klarsfeld, France Inter, 21 mai 2015 ; 53') :

<https://www.franceinter.fr/emissions/affaires-sensibles/affaires-sensibles-21-mai-2015>

Procès Klaus Barbie : publier pour ne pas oublier ? (L'Invité des matins d'été – 1^{ère} et 2^e Partie, émission de Lucas Menget avec Henry Roussot et Denis Salas, France Culture, 11 juillet 2017 ; 21' et 10') :

<https://www.franceculture.fr/emissions/linvite-des-matins-dete-1ere-partie/proces-klaus-barbie-publier-pour-ne-pas-oublier>

<https://www.franceculture.fr/emissions/linvite-des-matins-dete-2eme-partie/proces-klaus-barbie-publier-pour-ne-pas-oublier>

Klaus Barbie, un procès pour mémoire (Film documentaire de Jérôme Lambert et Philippe Picard, Morgane Production, France 3, 23 novembre 2017 ; 73') :

<https://bigreplay.com/klaus-barbie-un-proces-pour-memoire-en-replay-streaming/>

Émission spéciale « 30 ans du procès Barbie » (Club 144 — avec la participation de Jeanine Peysson, Benjamin Orenstein et Jean-Olivier Viout, Télé Lyon Métropole, 18 novembre 2017 ; 52') :

<https://www.everytube.de/watch/dailymotion/x6afz0v>

Le procès Klaus Barbie. Lyon, 1987. Du 30 mars au 15 octobre 2017 (Dossier interactif « en ligne », Mémorial de la Shoah – 2017) :

<http://expo-proces-klaus-barbie.memorialdelashoah.org/expositions.html>

C – La discrète « reconversion officielle » de cadres nazis

Klaus Barbie exfiltré et employé par la CIA (Antenne 2 Midi, Antenne 2, 6 juillet 1983 ; 4' 30'') :

<http://www.ina.fr/video/CAB8301112801/klaus-barbie-exfiltre-et-employe-par-la-cia-video.html>

Fusée Ariane : la contribution des ingénieurs du Reich (Le JT de France 2, France Télévision, 17 février 2018 ; 4' 25'') :

https://www.francetvinfo.fr/economie/industrie/fusee-ariane-la-contribution-des-ingenieurs-du-reich_2615964.html

VII – Dans l’agglomération lyonnaise, Klaus Barbie c’est également... le souvenir de l’arrestation de Jean Moulin à Caluire, le 21 juin 1943, au domicile du Docteur Dugoujon



caluire
et cuire



caluire.
Accueil
et cuire

VIE MUNICIPALE CITOYENNETÉ | CADRE DE VIE ECONOMIE | ENFANCE & JEUNESSE | SOLIDARITÉ AUTONOMIE

ACCUEIL | CULTURE, SPORT ASSOCIATIONS | MÉMORIAL JEAN MOULIN

MÉMORIAL JEAN MOULIN



Le Mémorial Jean Moulin est, avec la prison de la Santé et de la déportation, l'un des 3 hauts lieux commémoratifs consacrés à la Seconde Guerre mondiale dans la Métropole de Lyon.

C'est dans cette maison, l'ancienne maison du Docteur Dugoujon, que Jean Moulin, représentant personnel du Général de Gaulle, chef des Mouvements unis de la Résistance et président du Conseil national de la Résistance, a été arrêté par Klaus Barbie et la Gestapo le 21 juin 1943 avec sept chefs de la Résistance de la zone Sud.

La maison est devenue un mémorial en 2010. Elle est inscrite à l'Inventaire des Monuments historiques et labellisée « Maison des illustres ».

Réhabilitée dans le respect de son aspect originel, elle constitue l'une des traces les plus importantes et les mieux conservées de la résistance française à Lyon.

3 salles mémorielles permettent d'imaginer le cadre de l'arrestation. Le sous sol est aménagé en salle de projection. Le visiteur peut visionner des films sur Jean moulin et des témoignages sur l'arrestation.

Mémorial de Caluire Jean Moulin

Villa du Docteur Dugoujon où Jean Moulin fut arrêté par Klaus Barbie au cours d'une réunion, le 21 juin 1943, ainsi que le médecin, Raymond Aubrac et 4 autres résistants.

Accueil | Je découvre Lyon | Sites et monuments | Sites et monuments remarquables | Mémorial de Caluire Jean Moulin

📅 Ouvert jeu. de 9h à 13h et sam. de 13h à 17h. (réservation conseillée). Fermé les jours fériés.

📍 Mémorial de Caluire Jean Moulin
2 place Goullhardou - 69200 Caluire-et-Cuire



C'est une maison de 4 pièces réhabilitée par le Département qui l'a acquise. La cage d'escalier a été repeinte avec les motifs et les tons de l'époque. Le cabinet du docteur Dugoujon (à droite en entrant) contient nombre d'objets d'origine. La salle d'attente (à gauche) où ont été arrêtés Jean Moulin, le docteur Dugoujon et Raymond Aubrac. La cave a été aménagée en salle de projection, vidéo de 20 mn. Une maquette 1/32^e de la maison avec une très fidèle représentation des événements a été réalisée par Michel Bonnet et est exposée à l'Hôtel de Ville de Caluire, place du Docteur Frédéric Dugoujon.

Jean Moulin est né à Béziers le 20 juin 1899. Torturé à la prison Montluc, il fut déclaré décédé le 8 juillet 1943 à Metz (Moselle). Il est inhumé au Panthéon en 1964. Un musée lui est consacré à Paris, 23 allée de la 2^{ème} DB (au-dessus de la

